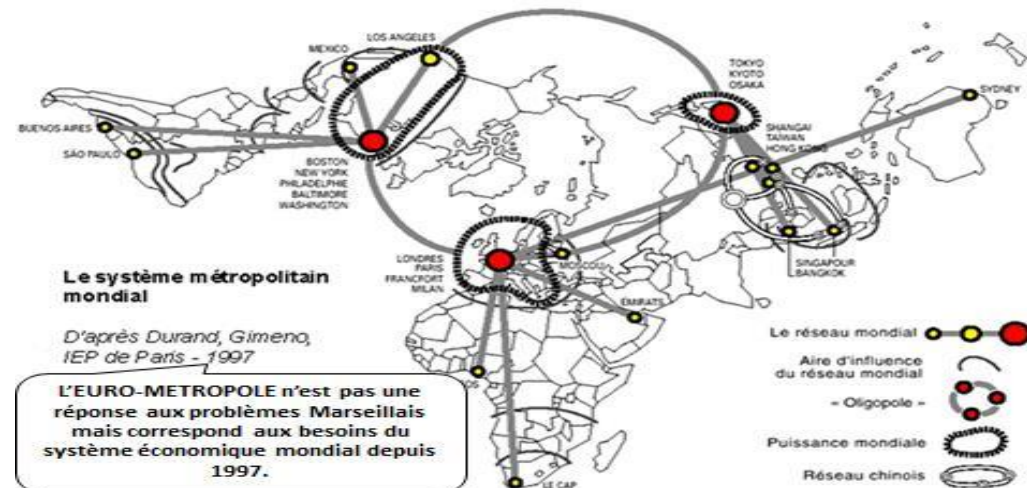


LA VILLE MONDIALISEE : Présentée comme la réponse aux problèmes Marseillais de la « *crise Marseillaise* » (règlement de comptes, trafic de drogue, insécurité, emplois, chômage), **LA METROPOLE** est un mensonge de plus. **LA METROPOLE** n'est pas une réponse aux problèmes des Marseillais et des habitants des Bouches du Rhône, mais La poursuite de la « *mondialisation marchande* » celle qui détruit notre industrie depuis 20 ans, appliquée aux Villes. Cette carte visualise le fait que les **métropoles** sont les outils utilisés par la « *world company* » (« *le système métropolitain mondial* ») pour imposer la marchandisation des territoires et des villes. **La METROPOLE**, est une **accélération de la mondialisation libérale** qui va continuer à détruire les emplois, les entreprises, et les services publics.



NON AU PACTE DE GOUVERNANCE : Le Pacte de gouvernance c'est ce qui va décider l'organisation des territoires, or le terme de « *gouvernance* » est celui qui est utilisé par les actionnaires dans les conseils d'administration des entreprises du **C.A.C 40**. De fait, **LA METROPOLE** est un coup d'Etat contre **LA DEMOCRATIE (pouvoir du peuple)**.

Section 3 Le pacte de gouvernance territoriale

Projet de loi instituant « *le pacte de gouvernance territoriale* »

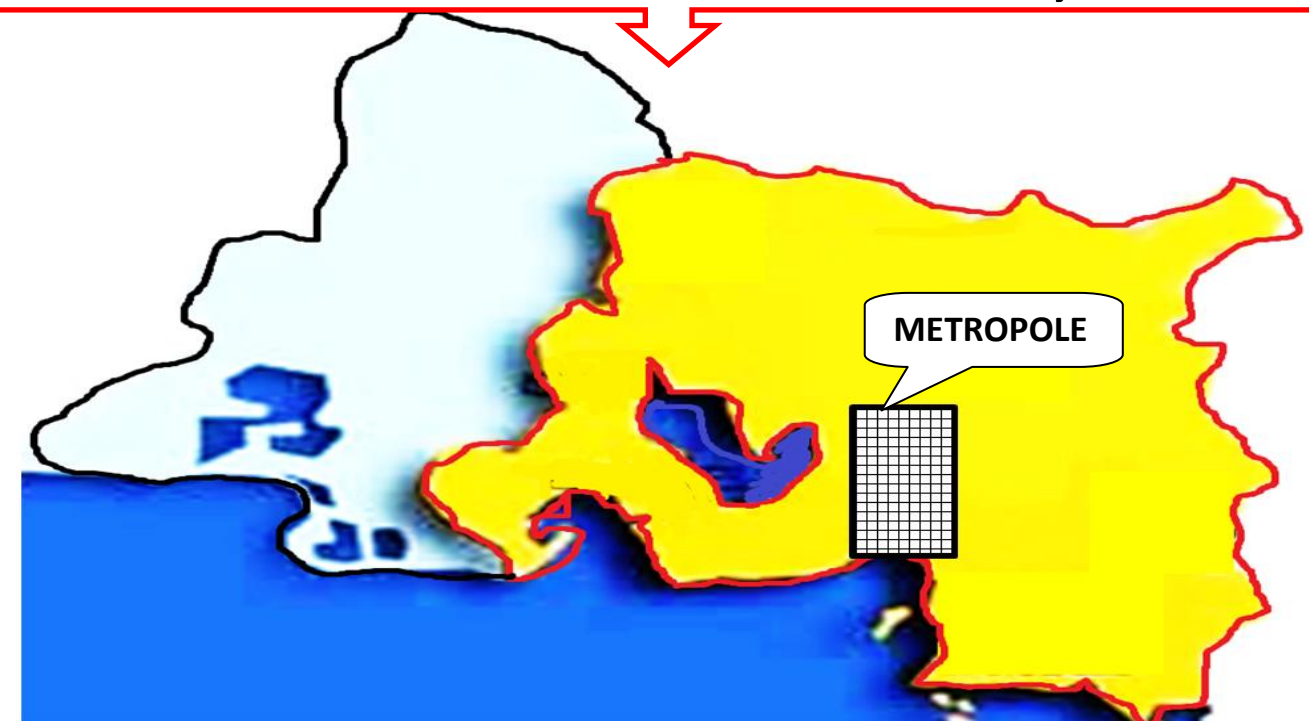
OUI A LA DEMOCRATIE NON A LA GOUVERNANCE: On n'a jamais fait mieux que la Commune, pour gérer efficacement les besoins de la population, les « *citoyens associés* » décident ensemble des politiques à mener. Si la commune est le lieu de la « *délibération commune* », La **METROPOLE** est la délibération des « *actionnaires associés* » (mondialisation), d'où le terme de « *pacte de gouvernance* ».



NON A L'EURO-METROPOLE¹ DE LA MARCHANDISATION DES TERRITOIRES



OPERATION COMMUNE MORTE, le 27 Mai



ATTENTION : Le 27 Mai, le projet de loi **METROPOLE** qui supprime les communes et les services publics locaux, passe au **SENAT**, en première lecture. Ce projet de loi transforme les communes en « *territoires* » de **LA METROPOLE** et transfère les **Services Publics Locaux**, à **LA METROPOLE**, éloignant de fait, la décision politique du vécu des habitants. Le 27 Mai, la **C.G.T** appelle tous les personnels à **cesser le travail** et à organiser devant l'**Hôtel de ville** et dans toute la ville la diffusion de ce document aux commerçants et à la population.

Organisez la défense de vos communes, et de vos services publics locaux, condition du « *vivre ensemble* »
organisez vos manifestations dans vos communes et
Signez la pétition, informez les médias.

La C.G.T, vous donne derrière, les principaux éléments du texte

¹ Première dénomination désormais appelé **METROPOLE**, pour cacher le fait, qu'il s'agit d'appliquer une directive européenne.

LE SEUL OBJECTIF DE LA METROPOLE : LA COMPETITIVITE (guerre des salariés entre eux)

**CHAPITRE IV
LA METROPOLE**

Article 31

« Art. L. 5217-1. - La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion.

Fusion des communes =
disparition des spécificités, et
traitement bureaucratique
des besoins locaux.

Le seul objectif c'est la compétitivité. Imaginez
les conséquences pour l'emploi et la vie locale
(commerces, associations etc.).

Transfert de toutes les compétences
locales à LA METROPOLE. Quelles
réponses aux besoins locaux ???

L'ENJEU DES COMPETENCES ? Les compétences sont essentielles à la vie humaine.



Le Service Public Local c'est :

- Une réponse de qualité à proximité,
- Un investissement des personnels, car souvent habitants la commune pour laquelle ils travaillent
- Un statut des personnels qui est la garantie pour le citoyen d'avoir le même service, quel que soit la couleur de la carte bleue.

LE TRANSFERT DE COMPETENCES OU LA MUTILATION : Le transfert de compétences signifie de fait, que c'est **LA METROPOLE** qui décidera de l'avenir des communes sur tous les plans.



DU SERVICE PUBLIC QUI FAIT AU « SERVICE PUBLIC MARCHANDISE » : Le Service Public Local c'est « celui qui fait ». Le fonctionnaire dans votre commune vous le connaît et il habite la ville pour laquelle il travaille. Plus efficace il n'y a pas. La **METROPOLE** détruit ce rapport de proximité pour développer les « **appels d'offres** » = « **marchandisation du service public** »



LE DEVELOPPEMENT DE LA CORRUPTION :
C'est derrière ces « appels d'offres » que se développent les affaires politico-financières bien connues sur notre Département.

LE PROJET DU M.E.D.E.F² Ce que personne ne sait c'est que la **METROPOLE** est une revendication du patronat du **C.A.C 40**, qui depuis 5 ans a créé un collectif intitulé « **mon entreprise ma ville** ». Rien que l'intitulé permet de comprendre que « **l'intérêt général** » est subordonné à « **l'intérêt particulier** » de « **l'entreprise du C.A.C. 40** » (M.E.D.E.F). Or on n'a jamais vu les profits, favoriser le développement de la société. **Ce sont les marchés qui sont causes de la crise actuelle, pas les fonctionnaires....** Et les entreprises (P.M.E) et les commerces en sont aussi victimes.

L'intérêt général (la ville) est bien subordonné à l'intérêt privé des entreprises du C.A.C. 40, car le M.E.D.E.F ne défend pas l'intérêt des P.M.E

La METROPOLE, c'est le « **pacte des loups** », signé en secret, pour transformer les communes en « **territoires** » au service des seuls « **marchés financiers** »



La C.G.T ne signe pas le « **pacte des loups** », car elle considère, que l'intérêt général (la Ville) est supérieur à l'intérêt individuel.



Le rêve du M.E.D.E.F, c'est de nous faire travailler tous les jours. Il n'y aura plus de vie de famille, plus de temps pour ses enfants, plus de temps pour l'intimité...

² **Machinerie Éliminant Définitivement les Entreprises en France = M.E.D.E.F**